

**HAUT-BUGEY
300 EMPLOIS
A POURVOIR**

Après une présence réussie sur le Salon du travail et de la mobilité professionnelle qui s'est tenue à Paris, fin janvier, le Haut-Bugey sera présent sur l'édition lilloise, le 13 mars. Il reste environ 300 emplois à pourvoir dans l'industrie, les métiers de services et de santé, ainsi que la fonction publique territoriale. Pour accéder aux offres d'emploi, il faut s'adresser à deveco@haut-bugey-agglomeration.fr. Pour le secteur plasturgie, les CV peuvent être déposés sur : aepv.asso.fr.

**PASSERELLE EN DOMBES
GRAND JOB DATING**

Pour la deuxième année, l'association Passerelle en Dombes, d'Ambérieux-en-Dombes, organise un grand job dating le samedi 16 mars. Mené en partenariat avec l'agence France Travail de Trévoux et la Mission locale jeunes de Trévoux/Châtillon-sur-Chalaronne, ce recrutement se tiendra au golf du Domaine du Gouverneur à Monthieux (coorganisateur), de 9 heures à 12 heures. Plus de 40 postes sont à pourvoir pour la nouvelle saison, dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et, évidemment, du golf, que ce soit au Domaine du Gouverneur ou au Golf de la Bresse (Condeissiat). Ces postes sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

**GÎTES DE LA CALONNE
JOURNÉE
PORTES OUVERTES**

La communauté de communes Val de Saône Centre organise, samedi 16 mars, une journée portes ouvertes au sein de sa structure d'hébergement touristique les Gîtes de la Calonne. L'objectif de ce rendez-vous est de faire découvrir ou redécouvrir l'équipement d'hébergement touristique intercommunal, situé à Guéreins. Pour participer aux visites commentées, il faut s'inscrire par mail : gites@ccvsc01.org ou par téléphone au 04 74 67 74 95.

CONTOURNEMENT SUD DE BOURG-EN-BRESSE

Le Département relance le projet

L'étude commandée par les élus met en évidence la nécessité de procéder à des aménagements routiers substantiels.

CAROLE MUET

« Envisagé depuis plus de 20 ans, le projet de contournement sud de Bourg-en-Bresse avance enfin », se réjouit Jean Deguerry dans un communiqué de presse présentant les contours de l'étude d'opportunité pilotée par la direction des mobilités du Département. Celle-ci, s'élevant à environ 80 000 €, cofinancée à hauteur de 40 % par Grand Bourg Agglomération, met en évidence la nécessité de procéder à des aménagements routiers substantiels, sans qu'il soit nécessaire de concevoir une rocade. Martine Tabouret et Jean-Yves Flochon, conseillers départementaux du canton de Ceyzériat affirment qu'ils seront attentifs au déroulement du projet, qui « constitue un progrès autant pour les usagers de ce secteur très fréquenté que pour les riverains. L'impact sur la partie sud, et en particulier sur le secteur de l'axe Servas-Lent-Certines, devra être spécialement travaillé en lien avec les communes concernées ». De leur côté, Hélène Cédileau et Pierre Lurin, conseillers départementaux du canton

de Bourg-en-Bresse 2 ont déclaré qu'ils porteront une attention particulière « à la sécurisation des usagers multiples de ce secteur, mais aussi à la tranquillité des habitants qui résideront à proximité de cet itinéraire ».

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Actuellement, le contournement périurbain de l'agglomération burgienne est composé de trois sections (ouest, nord et est) de type "rocares". La liaison sud repose, quant à elle, sur un réseau routier secondaire qui traverse la forêt de Seillon et n'est plus adapté au trafic qu'il supporte. Parmi les quatre itinéraires envisagés, des analyses complémentaires vont se concentrer sur deux variantes. La première consiste à recalibrer et à renforcer l'itinéraire actuel, à l'exception du passage à niveau de la ligne Bourg-Lyon dont elle prévoit la suppression et le remplacement par un pont-route. La seconde se compose de deux itinéraires : l'un, au nord, serait dédié aux véhicules légers. L'autre, au sud, serait réservé aux poids lourds. Cet itinéraire emprunterait la RD 64 et la RD 23 entre Servas, Lent, Certines et Tossiat. Au terme de cette concertation, l'étude d'opportunité serait finalisée d'ici à la fin du premier semestre 2024. ■



La destination récréative de la forêt de Seillon serait maintenue.